

Circular.Berne, le $\frac{13}{20}$ Avril 1850.

Le Conseil fédéral suisse

à

Tous les Etats confédérés.

Fidèles et chers Confédérés !

L'exposition de l'Industrie projetée à Londres pour l'année 1851 qui doit autant que possible réunir les produits de l'industrie de tous les pays européens, a dû par plusieurs motifs attirer notre attention. D'un côté, nous avons appris de source sûre que le Gouvernement anglais attache de l'importance à ce que les produits de l'industrie suisse y soient très-fortement représentés, d'un autre côté, on ose avouer, sans se faire illusion, que la Suisse est en état de fournir un honorable contingent à cette grandiose entreprise si l'empressement à y prendre part égale l'aptitude à le faire.

Sur notre demande, le Consul général de la Suisse à Londres a envoyé successivement les programmes qui ont paru jusqu'à présent, et très-prochainement la feuille fédérale publiera un tableau détaillé des matériaux que nous possédons à ce sujet. Pour ne pas nous exposer inutilement à des répétitions, nous devons pour le moment renvoyer à cette publication, attendu que la communication de quelques fragments ne répondrait pas à notre but dans la mesure désirée. Nous nous bornons à faire observer ici qu'on veut bien céder un espace de 5000 pieds carrés pour les produits




suisses, mais qu'en même temps on exprime le désir qu'il puisse être donné, jusqu'au mois de septembre de l'année courante une déclaration positive de et jusqu'à quel point on serait en Suisse dans le cas de faire usage de cette offre.

Mais avant d'aller plus loin, nous devons inviter tous les gouvernements cantonaux à nous transmettre le plus tôt possible leur préavis tant sur l'affaire en général que spécialement sur la question de savoir s'ils desireraient une direction centrale, à quel égard et dans quelle mesure. En outre nous serions bien aises d'apprendre dans quel sens se prononcent touchant cette entreprise les Chambres de commerce qui existent dans les cantons ou les industriels qui y sont établis, et si ces manifestations font espérer une participation efficace et notable de la part de ceux qui y sont particulièrement intéressés.

En vous invitant donc à nous fournir les renseignements que vous pourriez être dans le cas de nous donner aussi sous ce dernier rapport, nous saisissons cette occasion pour vous recommander, Fidèles et chers Confédérés, avec nous à la protection divine.

Au nom du Conseil fédéral suisse,
Le Président de la Confédération.

H. Druey.

Le chancelier de la Confédération.

Schiff.